

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de MALLEMOISSON

Dossier n° DP 004 110 25 00035

Date de dépôt : 26 septembre 2025

Demandeur : ALDELEC

Représenté par Monsieur DELARCHE Alexis

Pour : Panneaux photovoltaïques

Adresse terrain : 12 Les Cathelières,
Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : B 964

ARRÊTÉ 12/10/2025
de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 26 septembre 2025 par ALDELEC, représenté par Monsieur DELARCHE Alexis demeurant 54-56 Avenue Hoche, 75008 PARIS et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 25 00035,

Vu l'avis de dépôt du dossier affiché en mairie le 29 septembre 2025,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 08 octobre 2025 et 16 octobre 2025. Les pièces reçues les 13 octobre 2025 et 27 octobre 2025,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la pose de 6 panneaux photovoltaïques en surimposition, sur un terrain d'une superficie de 520 m² situé 12 Les Cathelières, 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 964,

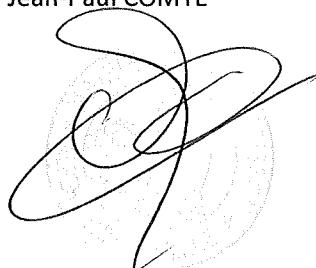
Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 30 octobre 2025,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 12 novembre 2025,
Le Maire,
Jean-Paul COMTE



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.